

**PLANNING D'ALTERNANCE 2020-2021**  
**Licences Professionnelles par alternance EUPI (LP EUPI)**

**LP n°1 : Mention SARI "Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industriels"**  
**Parcours CAAI : "Chargé d'Affaires en Automatisation Industrielle"**

**LP n°2 : Mention "Métier de l'électricité et de l'énergie"**  
**Parcours : "Distribution Électrique et Performance Énergétique" (sigle DEPE)**

Sem N°	mois de	du lundi au Vendredi	Type d'Alternances	Vacances	Remarques
36	sept	du lun 31 août au ven 04 sept 2020	Alternance en Entreprise		
37		du lun 07 sept au ven 11 sept 2020	Alternance en Entreprise		
38		du lun 14 sept au ven 18 sept 2020	Alternance en Entreprise		
39		du lun 21 sept au ven 25 sept 2020	Alternance en Entreprise		
40		du lun 28 sept au ven 02 oct 2020	Alternance en Entreprise		
1	oct.	du lun 05 oct au ven 09 oct 2020	Etablissement de Formation		Lun 05 oct - rentrée LP EUPI + LP ARIVE (Cit-FD)
2		du lun 12 oct au ven 16 oct 2020	Etablissement de Formation		
3		du lun 19 oct au ven 23 oct 2020	Etablissement de Formation		Formation Habilitation Electrique (Salle 205-216-217)
1	Nov.	du lun 26 oct au ven 30 oct 2020	Alternance en Entreprise	Vacances de Toussaint	
2		du lun 02 nov au ven 06 nov 2020	Alternance en Entreprise		
3		du lun 09 nov au ven 13 nov 2020	Alternance en Entreprise		
4		du lun 16 nov au ven 20 nov 2020	Alternance en Entreprise		
4		du lun 23 nov au ven 27 nov 2020	Etablissement de Formation		semaine n°48 - LP SARI à l'IUT de Montluçon
5	Déc.	du lun 30 nov au ven 04 déc 2020	Etablissement de Formation		
6		du lun 07 déc au ven 11 déc 2020	Etablissement de Formation		
7		du lun 14 déc au ven 18 déc 2020	Etablissement de Formation		
5	Déc.	du lun 21 déc au ven 25 déc 2020	Alternance en Entreprise	Vacances de Noël	
6		du lun 28 déc au ven 01 janv 2021	Alternance en Entreprise		
7	Janv.	du lun 04 janv au ven 08 janv 2021	Alternance en Entreprise		
8		du lun 11 janv au ven 15 janv 2021	Alternance en Entreprise		
8		du lun 18 janv au ven 22 janv 2021	Etablissement de Formation		semaine n°4 LP SARI à l'IUT de Montluçon
9	Févr.	du lun 25 janv au ven 29 janv 2021	Etablissement de Formation		
10		du lun 01 févr au ven 05 févr 2021	Etablissement de Formation		
11		du lun 08 févr au ven 12 févr 2021	Etablissement de Formation		
9	Févr.	du lun 15 févr au ven 19 févr 2021	Alternance en Entreprise	Vacances d'Hiver	
10		du lun 22 févr au ven 26 févr 2021	Alternance en Entreprise		
11	Mars	du lun 01 mars au ven 05 mars 2021	Alternance en Entreprise		
12		du lun 08 mars au ven 12 mars 2021	Alternance en Entreprise		
12		du lun 15 mars au ven 19 mars 2021	Etablissement de Formation		
13		du lun 22 mars au ven 26 mars 2021	Etablissement de Formation		
14		du lun 29 mars au ven 02 avr 2021	Etablissement de Formation		
15	Avril	du lun 05 avr au ven 09 avr 2021	Etablissement de Formation		
13		du lun 12 avr au ven 16 avr 2021	Alternance en Entreprise	Vacances de Pâques	
14		du lun 19 avr au ven 23 avr 2021	Alternance en Entreprise		
15	mai	du lun 26 avr au ven 30 avr 2021	Alternance en Entreprise		
16		du lun 03 mai au ven 07 mai 2021	Alternance en Entreprise		
17		du lun 10 mai au ven 14 mai 2021	Alternance en Entreprise		
18		du lun 17 mai au ven 21 mai 2021	Alternance en Entreprise		
16		du lun 24 mai au ven 28 mai 2021	Etablissement de Formation		semaine n°22 LP SARI à l'IUT de Montluçon
17	Juin	du lun 31 mai au ven 04 juin 2021	Etablissement de Formation		
18		du lun 07 juin au ven 11 juin 2021	Etablissement de Formation		
19		du lun 14 juin au ven 18 juin 2021	Etablissement de Formation		
20	Juillet	du lun 21 juin au ven 25 juin 2021	Etablissement de Formation		
19		du lun 28 juin au ven 02 juil 2021	Alternance en Entreprise		
20		du lun 05 juil au ven 09 juil 2021	Alternance en Entreprise		Lundi 05/07 jury partie théorique
21		du lun 12 juil au ven 16 juil 2021	Alternance en Entreprise		reste à définir remise du rapport de stage
22		du lun 19 juil au ven 23 juil 2021	Alternance en Entreprise		reste à définir soutenances et jury final
23	Août	du lun 26 juil au ven 30 juil 2021	Alternance en Entreprise		reste à définir Jury partie théorique
24		du lun 02 août au ven 06 août 2021	Alternance en Entreprise		
25		du lun 09 août au ven 13 août 2021	Alternance en Entreprise		
26		du lun 16 août au ven 20 août 2021	Alternance en Entreprise		
27		du lun 23 août au ven 27 août 2021	Alternance en Entreprise		Pour vend. 27/08 remise des rapports
28	Sept.	du lun 30 août au ven 03 sept 2021	Alternance en Entreprise		
29		du lun 06 sept au ven 10 sept 2021	Alternance en Entreprise		
30		du lun 13 sept au ven 17 sept 2021	Alternance en Entreprise		Semaine des soutenances
31	Sept.	du lun 20 sept au ven 24 sept 2021	Alternance en Entreprise		Lundi 20/09 jury final et 2ème session du 21/09 au 24/09
32					

**Information pour les contrats d'apprentissage :**

- Comme tout salarié les alternants ont droit à 2 demi-journées de congés payés par mois de travail (ou plus suivant les conventions collectives) à prendre sur les alternances en entreprise.
- La date d'embauche ne peut être antérieure ou postérieure de plus de 3 mois au début du cycle de formation.
- Le contrat doit intégrer l'ensemble du cycle de formation, y compris les examens (écrits, oraux et soutenance de mémoire)

**Planning hebdomadaire des 20 semaines (LP CAAI et DEPE) en centre de formation**

Enseignement du lundi au vendredi :  
- de 7h45 à 11h15 et  
- de 13h à 16h15

**Remarques :** Ces créneaux des heures d'enseignement pourront être ramenés à 8h-12h ou 14h-18h en fonction de la disponibilité des intervenants.

**Nombre total d'heures totales en centre de formation : 620 h**

- 500 h d'enseignement - voir programme détaillé. (30h en moyenne par semaine sur 17 semaines)
- 50 h libérées en centre de formation en fin d'année pour travailler sur le projet tuteuré (heures non facturées). (heures a priori non encadrées et non facturées, travail personnel, rendez-vous avec le tuteur universitaire)
- plus
- 70 h pour les contrôles terminaux (heures non facturées) et réserves pour planifier des séances en remplacement de séances de cours annulées.